

Liste des qualifications professionnelles autorisant l'exercice en orthèse

Liste établie par la CNAM (complétée en rouge par l'UNPDM).

- **Le brevet de technicien supérieur « prothésiste-orthésiste »**
- **Les certifications professionnelles** enregistrées au Répertoire National de Certifications Professionnelles (RNCP) :
 - ↳ la certification professionnelle intitulée « Orthopédiste-orthésiste »,
 - ↳ la certification professionnelle intitulée « Technicien supérieur orthopédiste-orthésiste ».

Les seuls organismes de formations certificateurs sont :

- l'Institution MONGAZON,
1 Rue du colombier 49036 ANGERS CEDEX 01
[Formation Orthopédiste Orthésiste Podologue \(CTS OO\) à Angers, école supérieure des métiers de la santé. \(mongazon.org\)](#)
Formation en 2 ans, cours en présentiel (4 modules et 2 stages, 4000 €/an)
Contact : sec-enseignement-superieur@mongazon.org ou téléphone : 02.41.66.11.3
- l'ACPPAV,
Institut Jean Brudon - Le Technoparc 14, rue Gustave Eiffel 78306 POISSY Cedex
<https://www.acppav.org/orthopediste-orthesiste-1/>
Le Technoparc, 14 rue Gustave Eiffel 78 300 Poissy
Contact : Responsable pédagogique, Mme HEDIN Caroline c.hedin@acppav.org
01.39.22.10.60 / 01.39.22.62.15
Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé).
- l'Ecole Supérieure de l'Orthopédiste-Orthésiste-Podologue (ESOOP) ECOTEV,
8 Rue Maryse Bastié 69500 BRON
<https://esoop.fr/nos-formations/>
Contact : 04 72 53 04 78
Formation post bac en 2 ans ;
Reconversion en 1 an,
Formation professionnelle alternée en 2 ans 2 jours par semaine (à destination des professionnels de santé recherchant une spécialisation ou des personnes œuvrant déjà dans des espaces de matériel médical, ayant besoin de formation diplômante).
- la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Tarn,
Espace Grand Balcon, 2, rue Gaston Cormouls-Houlès 81200 MAZAMET
<https://www.tarn.cci.fr/ecole-dorthopedie-orthese>
Contact : m.carrousel@tarn.cci.fr v.gonzalez@tarn.cci.fr / 05 63 51 47 35
Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé) ou 2 ans en alternance.
- la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Vaucluse.

SUD FORMATION SANTE, Allée des Fenaisons BP 660 84032 AVIGNON CEDEX 3
<https://www.sudformationsante.fr/wp-content/uploads/Orthopedie-Orthese-1.pdf>

Contact : 04 90 13 86 46

Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé).

Lien vers le référentiel du RNCP :

https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle

- **Le DU d'orthopédie** délivré par les universités de Pharmacies et réservé aux pharmaciens diplômés.
- **Le certificat de technicien bandagiste orthopédiste petit appareillage** délivré par :
 - l'école d'orthopédie de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille,
 - les chambres des métiers d'Alsace (Strasbourg) et de Moselle (Metz) : **il semble que la formation de la chambre des métiers de Moselle (Metz) ne soit plus délivrée.**
 - le centre de formation professionnelle Ecotev de Vienne.
- **Le certificat de technicien supérieur orthopédiste-orthésiste** délivré par l'école d'orthopédie de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille.
- **Le diplôme d'enseignement en orthèses** de la chambre des métiers de Paris et la Chambre syndicale nationale des podos-orthésistes.

LA VAE N'EST PAS ADMISE